Revue de presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

revue de PRESSE

canton de bâle

Le prix d'Art 80 à Jean Tinguely

Le prix d'Art 80 de la ville de Bâle a été attribué à Jean Tinguely. Ce prix, doté d'une somme de 15 000 F, a été remis au célèbre artiste le 3 décembre.
Né à Fribourg en 1925, et habitant actuellement à Bâle et à Paris, Jean Tinguely est mondialement connu pour ses « machines animées ». L'une d'entre elles, « La fontaine du carnaval », est d'ailleurs exposée sur une place de Bâle, le Theaterplatz. (A.T.S.)

Sandoz reprend une entreprise espagnole

Selon un communiqué publié par la Maison Sandoz S.A., les principaux actionnaires de S.A. Cardoner d'une part, et Sandoz S.A.E., Barcelone, d'autre part, ont conclu un accord de principe prévoyant la reprise par Sandoz d'une majorité de plus de 95 % des actions de S.A. Cardoner. Cette acquisition nécessite l'approbation des autorités espagnoles. S.A. Cardoner produit et vend des colorants à base de soufre. (A.T.S.)

Le bâtiment postal le plus cher de Suisse inauguré à Bâle

Le bâtiment postal le plus cher de Suisse, « Bâle 2 » a été inauguré officiellement. Il représente une pièce maîtresse de la conception de l'exploitation postale et remplit une tâche essentielle tant sur le plan régional que national, ainsi que l'a révélé lors de la cérémonie le directeur général des P.T.T. Guido Nobel. Depuis le 1er juin 1980, toutes les activités relatives au dépôt des envois sont concentrées sous ce même toit. Le fait que les services de dépôt et les offices d'expédition sont étroitement liés entre eux permet non seulement de maintenir l'offre actuelle de prestations, mais aussi d'absorber pendant longtemps et sans difficultés toute pointe de trafic, a poursuivi M. Nobel. A titre d'exemple, c'est de Bâle que doivent être envoyés à l'étranger jusqu'à 10 000 cartes postales par jour pendant les mois d'été. Les 147 millions de francs nécessaires à sa construction, les 60 millions engloutis par les installations fonctionnelles font de cette poste la plus chère du pays. (A.T.S.)

canton de berne

Création d'une association des amis de Grock

Une trentaine d'amis et d'admirateurs du clown Grock (Charles-Adrien Wettach) se sont réunis à Loveresse (Jb), lieu de naissance de cet artiste. Ainsi qu'ils l'indiquent dans un communiqué, ils y ont fondé une « Association des amis de Grock » dont les buts sont de mieux faire connaître sa vie et son œuvre, par l'organisation de rencontres, des articles de presse, des conférences, des auditions et toutes autres manifestations. Politiquement et religieusement neutre, la nouvelle Association s'est donné un comité de sept membres qui se constituera prochainement lui-même. (A.T.S.)

Disparition d'un café prestigieux

Un café riche de traditions de la ville fédérale, le « Café Rudolf », va disparaître. Il sera en effet loué dès le 1er juin 1981 a une chaîne de restaurants américaine, Wendy, qui possède 430 entreprises aux Etats-Unis ainsi qu'un établissement à Genève. Or, Wendy compte faire transformer complètement le « Rudolf », de sorte que des installations historiques laisseront la place à un établissement « self-service ». C'est ce qu'a annoncé l'actuel propriétaire du bâtiment, Hans Ruedi Egli junior.
Le nouveau restaurant servira avant tout des « hamburgers » de toutes sortes. Le président du conseil d'administration de la société Wendy suisse est l'hôtelier genevois Jean Schild. Wendy compte, outre Genève et Berne, s'établir dans d'autres localités de Suisse.
Durant plusieurs décennies, le café Rudolf, situé près de la gare de Berne, avait été un lieu de rencontre des plus appréciés, cela pour de nombreux hauts magistrats, hommes politiques et associations de toutes sortes. (A.T.S.)

canton de fribourg

« Terres de Fribourg » un festival pour 1981

1981 sera une année chargée pour le canton de Fribourg qui fêtera le 500e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Programe copieux où la créativité n'a pas été oubliée. Outre la création d'un oratorio de Norbert Moret, les Fribourgeois pourront, en juin et juillet, voir un festival « Terres de Fribourg » auquel participent tous les districts. Ce festival, de Pierre Kaelin pour la musique et de Jean Viniger, metteur en scène, pour le texte, sur un décor de Thierry Vernet, a été présenté à la presse.
Acteurs, choristes, musiciens et techniciens, ils seront plus de 350, venus de tout le canton, à présenter une pièce de théâtre avec une forte présence musicale. La partition comporte en effet, en plus d'un orchestre symphonique, 9 chorales dont 8 viennent des districts et un chœur de la ville. Les répétitions ont commencé dans les 7 districts au mois de septembre. Et tous, acteurs, chanteurs et directeurs, travaillent bénévolement. Le festival aura pour cadre la prairie des Neigles, au pied de la cathédrale de Fribourg pour laquelle le sculpteur de Paris G. Schneider réalisera en bronze un autel, un ambon et plus tard le trône épiscopal et le mobilier liturgique. Pour les Suisses de France, signalons que G. Schneider et T. Vernet appartiennent à la S.P.S.A.S. Le coût du spectacle est estimé à 800 000 F, dont 500 000 F pour la construction du « théâtre de verdure ».
Les organisateurs pensent que le festival peut s'autofinancer : on attend quelque 2 500 spectateurs à chaque représentation. (A.T.S.)

canton de genève

Nouveau rédacteur en chef de la « Tribune de Genève »

M. Daniel Cornu sera dès 1982 le nouveau rédacteur en chef de la « Tribune de Genève ». Ce journal a en effet publié le communiqué suivant :
« Le conseil d'administration de la « Tribune de Genève » a appelé M. Daniel Cornu à la succession de M. Georges-Henri Martin, qui, atteignant la limite d'âge, prendra sa retraite de rédacteur en chef à la fin de 1981.
« M. Cornu, 41 ans, genevois, est entré en

1967 à la « Tribune de Genève » en qualité de rédacteur. Il y assuma la responsabilité du chef du service de l'information nationale, et est actuellement correspondant à Paris. Licencié de l'université de Genève, il est l'auteur de deux ouvrages, l'un consacré à la pensée politique de Karl Barth, l'autre, plus récent et auquel ont collaboré deux de ses confrères, est une analyse de « la réalité sociale et politique en Suisse ».
Le communiqué conclut en précisant que dès 1982, M. Martin poursuivra une collaboration journalistique à la « Tribune de Genève ». (A.T.S.)

Paris-Genève
le T.G.V. : pari tenu

Dès l'automne prochain, Genève sera liée à Paris grâce au T.G.V. (train à grande vitesse) en moins de quatre heures et demie. Le pari semble tenu. En effet, alors que le premier tronçon Paris-Lyon est encore en construction, la S.N.C.F. a déjà mis au point l'horaire du T.G.V., horaire valide à partir de novembre 1981. Quatre liaisons quotidiennes sont prévues : deux départs de Genève, l'un le matin à 7 h 10 (arrivée à la gare de Lyon à Paris à 11 h 34, l'autre en fin d'après-midi à 18 h 10 (arrivée à 22 h 37). A Paris, les départs auront lieu à 7 h 45 (arrivée à la gare de Cornavin à 12 heures) et à 19 h 12 (arrivée à 23 h 27).
Dès 1983, ce train ultra rapide qui atteindra une vitesse maximale de 260 km/h reliera Genève à la capitale française en 3 h 20. Destiné à toutes les catégories de voyageurs, le T.G.V. offre 286 places dont 111 en première classe et 275 en seconde classe et un service de restauration. Le T.G.V. se veut un mode de transport ponctuel, rapide, préfigurant le chemin de fer du XXIe siècle et à la portée de tous, puisqu'il n'y aura pas de supplément de tarif, contrairement au T.E.E. toutefois, il est possible que l'on introduise un supplément aux périodes d'affluence, le week-end notamment. Le taux de rentabilité a cependant été estimé à 65 %.
Lausanne devra attendre 1984 pour bénéficier de liaisons quotidiennes avec Paris. Le T.G.V. mettra 3 h 30 pour gagner la capitale française. Pour l'instant aucune liaison Paris-Berne n'est envisagée, mais la S.N.C.F. mettra en service en 1983 un T.G.V. reliant Paris et Frasne de sorte que l'on pourra organiser des correspondances rapides pour Berne et mettre ainsi la ville fédérale à 5 heures de Paris. (A.T.S.)

canton de neuchâtel

« Nouveau » Musée d'Art et d'Histoire

La ville de Neuchâtel a inauguré le 13 décembre les locaux rénovés de son Musée d'Art et d'Histoire. Les travaux ont duré 7 ans, coûtant 2,3 millions de francs. En tout, 21 salles ont été crées ou refaites, qui abritent pour le Musée d'Art plus de 1 500 tableaux et pour le Musée d'Histoire quelque 40 000 objets. Durant ces 7 ans, le musée n'en a pas moins été ouvert au public puisqu'il y a eu 85 expositions ponctuelles. Le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel reçoit quelque 20 à 25 000 visiteurs par an.

Les deux conservateurs de ce musée, MM. Pierre von Allmen (Art) et Jean-Pierre Jelmini (Histoire) sont satisfaits : leurs vœux et options ont été respectés à travers les transformations. Le premier étage par exemple continue d'abriter les tableaux géants des Léopold Robert, Maximilien de Meuron et autres peintres régionaux, tableaux qui ont tous été restaurés. Quant au Musée d'Histoire, il continue aussi d'attirer les visiteurs par ses fameux automates dûs à Jaquet Droz.

Selon les vœux de la ville, les musées doivent autant présenter que conserver leurs richesses. Un effort particulier est assuré pour ouvrir les portes le plus largement possible au public : ouverture le jeudi soir, diapositives à l'entrée pour présenter brièvement l'histoire neuchâteloise afin de comprendre ensuite l'intérêt des objets présentes, salle de repos avec possibilité de lecture, attrait particulier pour les enfants des écoles par la gratuité des entrées, par une « ancienne salle de classe » pour les tout petits, et par un concours permanent.

Reste le problème financier. La ville de Neuchâtel entretient et anime ses musées avec le seul argent de ses contribuables, alors que la population du littoral et d'ailleurs profite assez largement de ces musées. Des contacts sont pris avec l'état et les communes alentours pour tenter de trouver une solution. (A.T.S.)

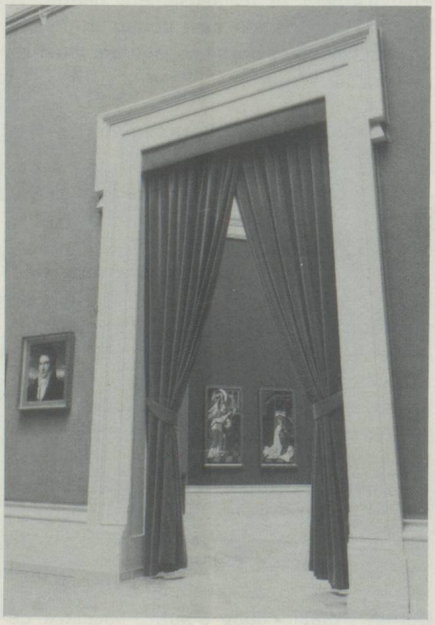

Photo Joë von Allmen

canton du tessin

Le prix de l'optimisme 1980
au clown Dimitri

Le prix de l'optimisme 1980, octroyé par la revue Optima, a été décerné cette année au clown Dimitri « dont le nom évoque le rire, la chaleur humaine et la pureté ».
Le prix des Editions Optima (Montreux) récompense ceux qui contribuent de manière effective à améliorer la qualité de la vie en luttant contre la sinistrose. En 1979, le prix avait été attribué à l'écrivain français Louis Pauwels.
Né en 1935 à Ascona, le clown Dimitri, qui jouit actuellement d'une renommée internationale, a travaillé à l'école du mime Etienne Decourx, puis dans la troupe Marcel Marceau et avec le clown Maisse. (A.T.S.)

canton du valais

Le pont de la Ganter
constitue un record suisse

Les Valaisans ont inauguré le pont de la Ganter, une nouvelle attraction au cœur des Alpes, un pont de 678 m de long « enjambant » à plus de 1 400 m d'altitude les gorges sauvages de la Ganter sur la route internationale du Simplon. Ce pont constitue un record suisse du fait qu'une partie de l'ouvrage a une portée de 174 m. Sept piliers ont été fichés dans la montagne pour soutenir l'ouvrage qui domine les gorges d'une hauteur de 150 m. En raison de la mobilité du terrain schisteux qui avance régulièrement en surface, il a fallu sceller certains piliers par 25 m de fond afin de « braver » en quelque sorte moraines et éboulis.
Rappelons que les Valaisans ont investi des millions de francs ces dernières années pour améliorer la route du Simplon et qu'ils réclament toujours qu'il soit fait de même sur le tronçon italien de cette artère internationale, les mauvaises surprises ne manquant pas pour les automobilistes du côté sud.
La route du Simplon qui franchit le col à 2 005 m d'altitude où se trouve le célèbre hospice tenu par les chanoines de la Congrégation du Grand-Saint-Bernard fut empruntée par les Romains déjà. Elle fut améliorée bien souvent au cours des siècles, notamment au XVIIe siècle par celui qu'on appela en Valais « Le grand Stockalper ». La route du Simplon fut de tout temps avec le Grand Saint-Bernard l'une des liaisons historiques entre le nord et le sud de l'Europe via le Valais. Son importance stratégique fut telle que lorsque Napoléon ordonna la réfection de la chaussée existante, il précisa qu'elle devait d'abord « être praticable au canon ».

Le nouveau pont de la Ganter va donner un regain touristique incontestable à l'illustre trait d'union entre la Suisse et l'Italie. L'ouvrage a coûté 20 millions de F en chiffre rond. (A.T.S.)

Décès de l'artiste valaisan Werner Zurbriggen

On apprenait en décembre la mort du peintre bien connu Werner Zurbriggen, décédé à Saas-Fée à l'âge de 49 ans. Il y a quelque temps, Zurbriggen exposait le meilleur de ses œuvres dans une galerie de Sion.
Werner Zurbriggen qui s'était hissé depuis quelques années au rang des meilleurs artistes de son pays était originaire de Saas-Fée où il a passé toute sa jeunesse et où, il est revenu s'établir il y a vingt ans environ après avoir fréquenté divers maîtres et plusieurs hautes écoles de Suisse et de l'étranger.
L'artiste fréquenta les ateliers d'Emile Bauer à Brigue, fit ensuite les Beaux-Arts à Zurich et à Bâle où il eut notamment le professeur Bodmer parmi ses maîtres, puis s'en alla parfaire sa formation à l'Académie de « La Brera » à Milan.
Outre ses tableaux, ses lithos, inspirés par les paysages et les gens de ses vallées valaisannes ou par le monde étrange et émouvant qui l'habitait, Werner Zurbriggen réalisa en Valais notamment de nombreuses fresques, peintures murales, décorations d'églises, d'écoles, de bâtiments publics, vitraux, etc. Saas-Fée, Saas-Balen, Salquenen, Steg sont autant de localités qui firent appel à lui pour réaliser des œuvres d'envergure. Il eut à plusieurs reprises les honneurs des critiques étrangers tant son art est particulier. Récemment l'Etat du Valais décidait d'acquérir l'une de ses œuvres récentes pour les musées cantonaux.
Werner Zubriggen était marié et père de famille. Il a succombé à une déficience cardiaque, il a été enseveli dans sa terre natale de Saas-Fée. (A.T.S.)

Les Valaisans ont inauguré le « métro de Zermatt »

On a inauguré en Valais, en présence du Président du Gouvernement et de maintes personnalités ce qu'on appelle dans le canton « le métro de Zermatt » à savoir le funiculaire souterrain qui relie la station de Zermatt au promontoire et aux champs de neige de Sunnegga, à plus de 2 200 m d'altitude. L'œuvre fut présentée aux nombreux invités notamment par M. Daniel Lauber, président de la commune de Zermatt et principal artisan de cette réalisation. Il appartint à M. l'abbé Edouard Imhof, curé de Zermatt, de bénir le « métro des Alpes ». on notait la présence parmi les personnalités de MM. Hans Wyer, président du Gouvernement cantonal, Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, députés, présidents de commune, guides de montagne et responsables du tourisme. Le « métro de Zermatt » — ou le « Sunnegga-express » comme on l'appelle également — a coûté plus de 22 millions de francs. La commune de Zermatt où l'on estime que ce sera une excellente affaire... d'ici 50 ans, possède le 60 % des actions de la société. Le métro conduit en quatre minutes à la vitesse de 10 m à la seconde skieurs et touristes de Zermatt à Sunnegga soit à plus de 2 200 m d'altitude. Des écrans de télévision permettent au personnel de suivre sans problème le comportement des convois à l'intérieur de la montagne. Pas moins de 2 600 personnes à l'heure peuvent être transportées dans les champs de neige par cette nouvelle installation qui passe pour être, avec le téléphérique du Petit-Cervin, le « plus haut d'Europe », l'une des grandes attractions touristiques des Alpes. Grâce au métro alpin, Zermatt a aujourd'hui la possibilité d'acheminer plus de 5 000 personnes à l'heure en altitude. Il arrive souvent que les installations de la station soient malgré tout surchargées, plus de 7 000 personnes désirant certaines heures, en pleine saison, s'évader vers les sommets ou vers les pistes de ski.

Un métro à l'intérieur même du Cervin

Il est intéressant de rappeler en marge de l'inauguration du « métro de Sunnegga » qu'il avait été question déjà, en 1907, à Zermatt, de construire un premier métro mais à l'intérieur même du célèbre Cervin. Ce train en colimaçon dont les premiers projets avaient été présentés devait conduire les alpinistes à plus de 4 400 m d'altitude sur... le toit des Alpes. Cette idée avait au début du siècle déclenché de vives polémiques en Suisse et à l'étranger. Le Heimatschutz et maints journaux partirent en guerre. On demanda même à Whymper de protester mais le premier vainqueur du Cervin n'en fit rien. Finalement, ce projet fut abandonné et le sera à jamais sans doute... (A.T.S.)

Médaille d'or de la « Renaissance française » à Maurice Metral

La médaille d'or de la « Renaissance française » vient d'être décernée à l'écrivain valaisan Maurice Metral pour l'ensemble de son œuvre. Cette distinction est décernée par le « haut-comité de la langue française », association culturelle placée sous le patronage du Président de la République. Le « Mérite de la Renaissance française » a été fondé par Raymond Poincarré et par le maréchal Lyauté dans le but de promouvoir la culture française tant en France qu'à l'étranger. Il a été reconnu d'utilité publique par un décret datant de 1924.
Maurice Metral, auteur d'une quarantaine d'ouvrages divers, notamment de romans, est le premier Valaisan à recevoir une telle distinction.

(A.T.S.)

Les Valaisans ont cueilli leur safran

Fin novembre, profitant des derniers jours de « l'été de la Saint-Martin », les Valaisans du petit village de Mund ont cueilli le safran, cette fleur dont les stigmates donnent un produit rare utilisé pour épicer certains mets ou pour faire de la liqueur. Cette culture hélas a presque complètement disparu du Valais. Il faut près de 120 fleurs pour faire un seul gramme de safran. Quelques jardins subsistent encore.
Jadis les hôtes illustres du village, à commencer par le chef du diocèse, recevaient des habitants quelques pincées de safran en signe d'hospitalité. Le village de Mund est l'un des derniers coins de Suisse où le safran soit encore cultivé. La récolte de 1980 aujourd'hui terminée n'a guère été bonne.

(A.T.S.)

Ce Valaisan devenu « Prix Médicis »

Les Valaisans revendiquent, à juste titre d'ailleurs, d'avoir vu l'un des leurs obtenir le « Prix Médicis » à Paris.
En effet, le lauréat 80, M. Jean-Luc Benoziglio n'est autre que le fils du Dr Beno, ancien directeur de l'hôpital psychiatrique de Malevoz près de Monthey. L'écrivain a passé une partie de sa jeunesse à Monthey et fut même étudiant au collège de la Royale abbaye de Saint-Maurice. « J'étais recteur à l'époque, nous dit M. le chanoine Isaac Daxer. Je me souviens de lui bien sûr mais je n'ai aucun souvenir particulier concernant par exemple ses notes de français. Je puis simplement vous dire que c'était un élève à la fois doué et effacé... »
Rappelons que le livre primé par le jury du Médicis a pour titre « Cabinet portrait » et pour décor les toilettes de l'immeuble où le personnage principal du livre se réfugie pour trouver une solitude qu'il ne trouve plus ailleurs.

(A.T.S.)

Assemblée des écrivains valaisans

L'Association valaisanne des Ecrivains a tenu à Sion ses assises annuelles sous la présidence de M. Jean Follonier, d'Euseigne. A l'occasion de ces assises, les écrivains valaisans ont remis le traditionnel prix Edmond Troillet, attribué cette année à Mme Marie-Magdeleine Brumagne pour son livre « La poudre de sourire » rédigé en collaboration avec la Valaisanne Marie Metrailler, aujourd'hui décédée. Il appartint à Mme Gaby Zryd, secrétaire de l'association, de présenter l'ouvrage ainsi couronné.
Cette assemblée annuelle fut marquée également par la remise de prix littéraires à une quinzaine de jeunes Valaisans ayant présenté des œuvres de valeur en poésie et en prose.

(A.T.S.)

Le prix Paul Budry à deux écrivains romands

Réunis à Vevey, les membres du jury du prix Paul Budry ont distingué deux lauréats, classés ex aequo, qui recevront chacun la somme de 3 000 F. Ils ont ainsi récompensé « Les grands champs », de Lucette Junod, de Neuchâtel, et « Le clergé et la vie religieuse dans le Valais napoléonien », de Michel Salamin, de Sierre. Le prix Paul Budry est destiné à rappeler la mémoire de l'écrivain vaudois. Il récompense un ouvrage littéraire qui met en valeur le patrimoine naturel, culturel ou touristique de la Suisse. La Fondation Paul Budry, appuyée par l'Office National suisse du Tourisme, décernera son prochain prix en 1982.

(A.T.S.)

Un écrivain-paysan vaudois fête les 25 ans de sa maison d'édition

Le Vaudois Albert-Louis Chappuis, qui est à la fois agriculteur et écrivain à Wulliens, village du Jorat, est un cas assez exceptionnel dans les lettres romandes, puisqu'il réussit à tirer ses romans à plus de 10 000 exemplaires. Il a fêté le 25e anniversaire de sa maison d'édition, « Mon village », en présence de Mme Georges-André Chevallaz, femme du président de la Confédération, et de nombreux écrivains.

C'est en 1955 qu'Albert-Louis Chappuis publia son premier roman paysan, « La moisson sans grain ». Il le fit difficilement, à compte d'auteur, et devint ainsi son propre éditeur, en fondant les Editions « Mon Village », avec l'appui de M. Jacques Laedermann, de la « Terre vaudoise ». Depuis lors, il a écrit et diffusé avec succès une douzaine de romans du terroir, qui ont atteint les plus forts tirages de Suisse romande. Il a édité simultanément d'autres écrivains, au rythme de trois livres par années, avec des tirages moyens, de 10 000 à 20 000 exemplaires : Samuel Chevallier (« Le silence de la terre »), André Besson (deux ouvrages qui ont ensuite été tournés pour la télévision française), Bernard Clavel, Henri Troyat, Maurice Metral, etc, avec la collaboration d'illustrateurs chevronnés, comme David Burnand, Gea Augsbourg, Jacques Perrenoud, Hans Erni. Les livres des éditions « Mon village », qui touchent aussi les provinces françaises voisines de la Romandie, sont fréquemment traduits en allemand, avec des tirages de 5 000 à 7 000 exemplaires. Le chiffre d'affaires annuel global de l'entreprise approche le million de francs. Albert-Louis Chappuis a en outre fondé le « Prix littéraire du Terroir », de 7 000 F, dont le premier lauréat a été l'écrivain jurassien français André Besson, pour « La grange aux loups ».

La fête du 25e anniversaire a eu lieu en présence de Mme Mousse Boulanger, présidente de la Société suisse des Ecrivains, et de MM. Edouard Debetaz, président du Gouvernement vaudois, Marcel Biot, consul général de France à Lausanne, Jean Robinet, président de l'Association des Ecrivains paysans d'expression française, et Bernard Clavel, prix Goncourt. (A.T.S.)

Une femme écrivain suisse Mme Alice Rivaz récompensée par un jury canadien

Dans le cadre de la foire du livre de Montréal, le Conseil des arts du Canada en présence de l'ambassadeur de Suisse au Canada, M. Olivier Exchaquet, a remis le prix Canada-Suisse à Mme Alice Rivaz de Genève pour son ouvrage « Jette ton pain ». Le jury canadien composé de cinq membres était présidé par M. Nain Kattan du Conseil des arts du Canada.

Le prix Canada-Suisse, qui a été attribué pour la première fois, a été créé conjointement par le Conseil des arts du Canada et la Fondation Pro Helvetia et est attribué chaque année alternativement à un écrivain suisse ou canadien. Le prix Canada-Suisse a été reçu au nom de Mme Alice Rivaz, retenue à Pully où elle recevait le même jour le prix Ramuz, par Luc Boissonnas, directeur de la Fondation Pro Helvetia. (A.T.S.)

Création d'un drapeau romand

L'Association romande de Solidarité francophone, qui a tenu son Assemblée générale au chateau de Penthes, près de Genève, envisage la création d'un drapeau romand. Elle a déjà, dans le même esprit, lancé un auto-collant « Romandie » qui peut être apposé par-dessus le « Ch » des véhicules à moteur. Elle a aussi décidé de reprendre, comme organe officiel, « la Romandie », qui paraissait à Fribourg.

Un nouveau président a été élu en la personne de M. Jean-Paul Bovée, de Genève, qui succède à M. Eugène Schircks.

L'Association, qui « entend défendre le droits de la minorité linguistique de la Confédération », compte selon ses propres indications plus d'une centaine de membres.

(A.T.S.)

L'anneau Hans-Reinhart à Philippe Mentha

La société suisse du théâtre a remis, l'« anneau Hans-Reinhart 1980 » au comédien et directeur de théâtre Philippe Mentha, de Lausanne et Genève, en hommage à son talent d'acteur et de metteur en scène du grand répertoire classique et de créateur d'œuvres nouvelles, et en reconnaissance de ses vingt-cinq années consacrées à l'animation culturelle et à l'art dramatique en Suisse romande. La cérémonie a eu lieu au théâtre Kleber-Meleau, à Lausanne-Renens, que Philippe Mentha a ouvert en mai 1979 dans l'ancienne usine à gaz de Malley.

Après des allocutions de MM. Walter, Borris, Fischer, président de la Société suisse du théâtre, Richard-Haegele, syndic de Renens et Jean-Claude Rochat, conseiller municipal de la ville de Lausanne, l'éloge de Philippe Mentha a été fait par M. Guillaume Chenevière, de la télévision suisse romande. Puis un débat sur « Le théâtre et l'initiative en faveur de la culture » a été animé par Charles Apotheloz, vice-président de la Société suisse du théâtre.

L'anneau Hans-Reinhart, décerné chaque année à un artiste de la scène de nationalité suisse ou exerçant son métier dans le pays, a été créé en 1957 par une donation du poète et mécène Hans Reinhart, de Winterthour. Il a été décerné à Léopold Diberti, Marguerite Cavadaski, Michel Simon, Rolf Liebermann, Dimitri, entre autres artistes.

La Société suisse du théâtre a été fondée en 1927. Son activité est à la fois culturelle, pédagogique et scientifique. Elle contribue à la recherche historique et à l'enseignement et se préoccupe de relier la science du théâtre à sa pratique artistique. Elle soutient la création dramatique et aide les artistes de la scène.

(A.T.S.)

Collaboration entre deux magazines féminins suisses

Le magazine romand « Bouquet » des Editions Hallwag et Annabelle édité en Suisse alémanique par la Weltwoche S.A. ont conclu un accord de coopération sur le plan de l'acquisition des annonces et de la production de matériel rédactionnel exclusif, tout en respectant une totale indépendance éditoriale, indiquent dans un communiqué commun Hallwag S.A. et Weltwoche S.A. Cette dernière a cédé à Hallwag S.A. les droits d'édition du magazine féminin de langue française « Flair » qu'elle a acquis récemment. En janvier 1981, « Bouquet » apparaît avec un titre nouveau « Bouquet avec Flair » sous la responsabilité d'une rédaction entièrement romande.

« Bouquet » qui est un bi-mensuel tire actuellement à 42 000 exemplaires, et « Flair », un mensuel à 30 000 exemplaires environ. La nouvelle publication devrait atteindre un tirage de 70 000 à 80 000 exemplaires, ont encore indiqué les responsables de Hallwag à l'A.T.S. (A.T.S.)

L'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud une œuvre unique en son genre

Le huitième volume de l'« Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud » va sortir de presse. Intitulé « La grande mutation », il est consacré à la vie économique et aura une suite l'an prochain. Cette encyclopédie, qui est unique en son genre en Suisse et remporte un très grand succès d'édition, comptera au total onze volumes, les deux derniers devant être « La vie quotidienne » et « Bibliographie vaudoise ».

Fruit de huit ans de travail, avec 208 pages de textes, 316 illustrations, 22 cartes et graphiques et 46 dessins, « La grande mutation » expose la diminution de la paysannerie, l'évolution des industries, la concentration commerciale, l'explosion financière, les travaux des ingénieurs vaudois dans le monde, la révolution automobile et autoroutière, les transformations technologiques, l'apparition de l'électronique. Plus de quatre-vingts spécialistes, en collaboration avec le Centre de Recherches européennes de Lausanne et le Centre patronal vaudois, ont brossé ce tableau de l'économie du pays de Vaud et de ses relations avec l'extérieur.

Une manifestation publique devait marquer cette parution, à l'E.P.F.L.

(A.T.S.)

Centre Jean-Monnet à Lausanne Les archives européennes prennent forme

A l'occasion d'une séance du Conseil d'administration de la Fondation Jean-Monnet, qui a eu lieu à l'université de Dorigny, le professeur Henri Rieben, directeur du Centre de Recherches européennes de Lausanne, a présenté les archives du centre Jean-Monnet, qui représentent déjà des milliers de volumes et des tonnes de documents. Ces archives trouveront place dans la ferme de l'ancien domaine de Dorigny, au cœur de la nouvelle cité universitaire vaudoise.

En présence, notamment, de MM. Antoine Pinay, ancien président du Conseil français, et Max Petitpierre et Fritz Wahlen, anciens présidents de la Confédération, M. Rieben a annoncé la constitution d'un « prix Jean-Monnet », qui sera attribué tous les deux ans par un jury européen présidé par M. Alain Poher, président du Sénat français.

(A.T.S.)

Mort de l'éditeur Marc Payot

M. Marc Payot, éditeur et administrateur, est mort à Montreux, à l'âge de 68 ans. Originaire de Corcelles-près-Concise (Vd), né le 30 mai 1912 à Lausanne, Marc Payot fit ses études à l'Institut de police scientifique de l'université de Lausanne, où il fut l'assistant du professeur Bischoff. Après une mission scientifique en Amérique du Sud, il poursuivit ses travaux au laboratoire de police technique de Lyon, où il devint l'assistant du célèbre professeur Edmond Locard.

C'est à cette époque que le jeune criminologiste vaudois inventa un nouveau papier de sûreté infalsifiable. En 1939, il fut chargé de l'organisation des services techniques de la police turque et il occupa la chaire de criminologie à l'école supérieure de police d'Ankara. En 1943, le colonel brigadier Masson l'appela au service de renseignements de l'armée suisse. Nommé au bureau du chiffre, il fut détaché auprès de la police fédérale pour toutes les opérations en rapport avec des documents chiffrés. Il siégea enfin à l'Académie internationale de criminalistique.

En 1952, Marc Payot quitta la criminologie pour s'occuper de l'entreprise familiale, les Editions Payot S.A., à Lausanne. Il fut appelé à la présidence du groupe « Lousonna », comprenant les quotidiens lausannois « 24 heures » (alors « Feuille d'avis de Lausanne ») et « Tribune-Le Matin », et possédant d'importantes participations dans la société de distribution « Kiosque S.A. » et dans la société « Sonor S.A. », éditrice du quotidien genevois « La Suisse ». Il devint administrateur-délégué de « Kiosque S.A. » (partiellement propriétaire de « Financière de presse S.A. » et de « Naville et Cie ») et, dès 1968, président du Conseil d'administration de « Sonor S.A. ». (A.T.S.)

6e concours d'émissions francophones d'information distinction pour « Temps Présent »

Le 6e concours d'émissions francophones d'information qui s'est tenu à Antibes du 17 au 21 novembre s'est soldé par une nouvelle distinction pour « Temps Présent », qui s'est classé premier dans la catégorie « émissions nationales ».

La télévision romande proposait dans cette catégorie « Le Léman, une agonie surveillée », une émission de Bernard Mermod et Eric Burnand, images : Pavel Korinek, son : André Maillard, montage : Jacques Morzier. Cette émission qui avait nécessité un important travail de recherche et d'analyse dans tout le bassin lémanique, a donc emporté l'adhésion des jurés francophones après avoir recueilli un remarquable écho dans la presse et dans le public lors de sa diffusion. Le réalisateur Bernard Mermod fait en quelque sorte « coup double » puisqu'en 1978 son émission « Autopsie d'une pollution - le fluor en Valais » avait reçu la même distinction.

(A.T.S.)

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
FRANCIS MONA
39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

Huiles et Graisses
"MOTUL"
Automobiles et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : **834-93-29**

Le Caquelon
Restaurant de spécialités suisses
fondues — raclettes
43, grande rue **78240 Chambourcy**
Tél. 965-28-41
Ouvert tous les soirs et dimanche midi
Fermé le dimanche soir et le lundi
Au centre du village près de l'église, à 2 km de ST GERMAIN EN LAYE par la RN 13, direction Mantes.

PEINTURE - DECORATION
PAPIER PEINT - VITRERIE
RAVALEMENT
★
6, Rue Désiré Lelay 93200 ST DENIS
Tél. : 820.72.05 R.M. 2016.72.75.93
Jacky SUAREZ